

Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois de Jean-Marc Piotte, Québec, Les Éditions Nota bene, 1998, 273 p.

Jean Charest

Volume 18, numéro 2, 1999

Démocratie et réseaux de communication

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040181ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040181ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charest, J. (1999). Compte rendu de [*Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois* de Jean-Marc Piotte, Québec, Les Éditions Nota bene, 1998, 273 p.] *Politique et Sociétés*, 18(2), 152–154.
<https://doi.org/10.7202/040181ar>

Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois.

de Jean-Marc Piotte, Québec, Les Éditions Nota bene, 1998, 273 p.

Cet ouvrage de Jean-Marc Piotte rassemble dix-sept de ses textes écrits entre 1972 et 1997 et traitant de diverses réalités auxquelles le mouvement syndical québécois a été confronté. On peut d'emblée s'interroger sur l'utilité d'une telle publication, surtout lorsqu'elle ne s'adjoint pas le regard critique d'un ou plusieurs chercheurs quant aux analyses proposées par l'auteur. La lecture des textes nous a toutefois fait passer outre, du moins en partie, à cette réserve de départ. D'une part, cet ouvrage permet de se replonger dans l'histoire récente du syndicalisme que J.-M. Piotte présente fort bien et souvent de façon minutieuse ; en témoignent les nombreuses références à des faits précis relatifs à des grèves, à des négociations ou encore les rappels des orientations syndicales. Bref, les analyses politiques auxquelles l'auteur nous convie sont étoffées sur le plan empirique, ce qui est un intérêt spécifique de l'ouvrage.

D'autre part, l'auteur fournit l'occasion aux lecteurs de faire leur propre analyse de l'évolution de sa pensée en regard d'un quart de siècle de travaux divers sur l'un ou l'autre des moments forts du syndicalisme. Lui-même n'en fait d'ailleurs qu'une courte analyse au début de l'ouvrage, où il annonce sa lecture de l'évolution d'un mouvement syndical qui est passé d'une phase de « combat » à une phase de « partenariat », celle-ci n'apparaissant ni articulée, ni justifiée par rapport à la première phase. Bref, on pourrait paraphraser l'auteur en disant que le syndicalisme québécois est passé d'une période (les années 1970) durant laquelle il a clamé haut et fort vers où il se dirigeait (le socialisme) sans trop savoir comment il s'y rendrait (sans parti politique et sans révolution), à une période (les années 1990) durant laquelle il ne semble plus savoir où il va (la démocratisation de l'entreprise privée?), mais en connaissant cependant son véhicule stratégique: la participation, la concertation ou le partenariat (termes équivalents) à tous les niveaux de l'organisation économique et sociale! Nous nous arrêtons ici à quelques moments forts de certains textes de J.-M. Piotte.

Formulons d'abord une première critique: tous les textes de cet ouvrage ne sont pas d'un même intérêt. Les quatre textes courts qui suivent le texte d'ouverture avaient peut-être des vertus pédagogiques à l'époque où l'auteur s'adressait directement à des militants syndicaux sur des sujets tels que le syndicalisme de combat, la démocratie syndicale et le sens des luttes, mais nous n'y voyons pas d'intérêt aujourd'hui, d'autant plus que l'analyse proposée n'est pas particulièrement originale. Ils ne servent en fait qu'à rappeler la grille marxiste que J.-M. Piotte appliquait à l'analyse du syndicalisme et des enjeux sociaux du début des années 1970.

Les premiers textes qui soulèvent un intérêt à notre avis sont les cinquième et sixième portant sur le syndicalisme au Québec depuis 1960 et

l'expérience du front commun de 1972 dans la ville de Sept-Îles. Toutefois, il s'agit là essentiellement de recensions de faits et événements utiles en tant que repères historiques, mais dénuées d'analyse. Les textes qui suivent marquent à cet égard un virage vers le mieux et, en premier lieu, deux textes portant sur la Commission Cliche où l'auteur s'en prend au banditisme et au syndicalisme de boutique que les grandes centrales n'ont pas eu le courage de corriger à l'interne. L'auteur soulève là une première séquelle du risque auquel s'expose le mouvement syndical lorsqu'il s'écarte de la démocratie dans ses propres rangs : il se fait diriger et dicter les règles de l'extérieur, en l'occurrence par l'État et les divers ennemis du syndicalisme. Le syndicalisme québécois est sorti affaibli de cette commission d'enquête.

Les huit premiers textes, constituant un peu plus du premier tiers de l'ouvrage, représentent un ensemble un peu disparate qui ne s'inscrit pas véritablement dans la foulée du reste de l'ouvrage. En effet, il nous semble qu'à compter du neuvième texte intitulé « Pour une renaissance syndicale », la trajectoire analytique devient beaucoup plus claire et intéressante et le demeure jusqu'à la fin de l'ouvrage. L'auteur se penche systématiquement sur les variations d'un même thème que nous traduisons par l'idée du positionnement stratégique de l'acteur syndical québécois en regard de l'acteur gouvernemental, de l'acteur patronal et des enjeux à forte saveur économique qui dominent le paysage sociopolitique du Québec depuis la fin des années 1970 (l'état des finances publiques, la compétitivité des entreprises, la soi-disant création d'emplois, puis la mondialisation). L'auteur s'intéresse alors sous plusieurs facettes (les rapports dans l'entreprise, les relations entre acteurs au sommet, le développement économique par rapport au développement social) à la question suivante: à quelles conditions le mouvement syndical québécois devrait-il participer aux diverses expériences de concertation et partenariat dans l'entreprise et à celles auxquelles l'État le convie régulièrement ? Nous osons ici résumer la réponse de l'auteur, qui traverse à notre avis les neuf derniers textes de l'ouvrage, par les termes suivants : à condition que le mouvement syndical demeure fondamentalement démocratique dans ses propres pratiques de consultation, qu'il conserve son autonomie et son rôle critique par rapport au projet des autres acteurs (l'assainissement des finances publiques pour l'État et la rentabilité pour le patronat) et, enfin, à condition que le mouvement syndical définisse son propre projet qui devrait être l'atteinte du plein emploi. On devine que l'auteur fait une critique assez dure de chacun de ces éléments.

La genèse de la « participation », selon J.-M. Pottie, débute essentiellement avec le premier gouvernement péquiste de 1976 et les premières expériences de qualité de vie au travail (QVT) qui se développent à partir de la même période. L'auteur consacre les huit derniers textes à l'une ou l'autre des formes de participation auxquelles les syndicats québécois ont été conviés, des premiers sommets socio-économiques du début 1980, à la QVT, aux deux épisodes du sommet de 1996, y compris les développements de l'économie sociale. Il poursuit alors invariablement la même ligne argumentaire : ces terrains « nouveaux » d'intervention n'ont pas été définis par le

mouvement syndical, qui a été invité à y participer par les autres acteurs. Le mouvement syndical y est allé sans avoir de stratégie solide qui lui soit propre, ce qui l'a essentiellement confiné à un rôle réactif ; il a utilisé plutôt abstraitement la défense de l'emploi comme le nouveau fer de lance de sa stratégie et comme la justification à sa participation tous azimuts. Le mouvement syndical n'a pas pris le temps de faire un bilan réel des gains et des pertes découlant de cette très volontaire participation. Cet engouement pour la participation a été surtout le propre des hauts dirigeants syndicaux, valorisés par cette intégration aux autres décideurs socio-économiques, qui se sont ainsi distancés de leur propre base militante, minant d'une part la démocratie syndicale elle-même (alors qu'une des justifications de la concertation est qu'il s'agirait d'une forme moderne de démocratie civile !) et conduisant d'autre part à une rebuffade *post-factum* de cette base militante contre leurs dirigeants (ce qui s'est produit à la FTQ, à la CSN et à la CEQ dans les mois qui ont suivi les sommets de 1996).

Dans cette foulée, on ne sera pas surpris de lire dans l'avant-dernier texte de l'ouvrage (texte qui porte le même titre que l'ouvrage), écrit en 1997 : « Le partenariat est une idéologie que je ne partage pas. La démocratie est luttes et non seulement ententes, débats plutôt que consensus. Je me méfie de tout ce qui est ordre et harmonie lorsque je vois autour de moi le travail s'intensifier, les salaires stagner, les exclus croître et les pauvres se multiplier » (p. 228). On pourrait reprocher à J.-M. Piote de ne pas suffisamment prescrire les actions qu'il attend du mouvement syndical (que signifie, par exemple, définir une politique de plein-emploi ou, encore, tenir compte de la contrainte budgétaire de l'État ?). On ne peut pas toutefois lui reprocher de poser de bonnes questions à ce mouvement qui ne perdrait rien, au demeurant, à y répondre de façon claire et articulée ne serait-ce que pour mieux définir son action prochaine.

Jean Charest
Université de Montréal